

GRÈVE 24 JANVIER LE MÉPRIS ÇA SUFFIT !

Édouard Philippe et Jean-Michel Blanquer ont fait des annonces « fracassantes » ces derniers jours : retrait de l'âge pivot et revalorisation historique des enseignants...

Ne tombons pas dans le piège : l'âge pivot n'est pas retiré (« âge d'équilibre ») et le cœur de la réforme est maintenu.

La retraite par points, c'est de la retraite en moins

Face à la mobilisation, Jean-Michel Blanquer a été contraint d'ouvrir des discussions avec les organisations syndicales, mais les sommes qu'il a évoquées restent très insuffisantes !

Le SNES-FSU continue de revendiquer l'abandon du projet de réforme des retraites et une revalorisation déconnectée de la réforme, sans contrepartie.

L'intersyndicale interprofessionnelle appelle à

- **une journée de grève massive le vendredi 24 janvier**, jour de présentation du projet de loi en Conseil des Ministres ;
- **participer à toutes les actions prévues les 22 et 23 janvier :** retraites aux flambeaux, rassemblements, etc.

Ne lâchons rien, le soutien au mouvement est toujours majoritaire et repart à la hausse, nous pouvons gagner !

Dans les lycées les **épreuves communes de contrôle continu** cristallisent la colère contre la mise en œuvre de réformes faites malgré voire contre les personnels, sans aucun bénéfice pour les élèves. Assez de mépris !

**A DIJON LE 23 JANVIER A 18h00 PLACE DARCY
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
CONTRE DES RETRAITES EN LAMBEAUX**

Venez nombreuses et nombreux avec vos sources de lumière : lampions, lampes frontales flambeaux...

LE 24 JANVIER TOUS ET TOUTES EN GRÈVE

MANIFESTATIONS

**DIJON 14H - PLACE DE LA LIB'
MONTBARD 17H**

AGENDA IMPOSÉ

DISCUSSIONS DILATOIRES

Proposition d'agenda pour le chantier de réforme des retraites au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

La mise en place du système universel de retraite (SUR) offre l'opportunité d'une réflexion globale sur le métier de professeur. Le ministère engage donc un dialogue avec les partenaires sociaux sur trois dimensions :

- 1 - une revalorisation salariale permettant de garantir le niveau de pension des professeurs ;
- 2 - la transformation en profondeur de la gestion des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale au service du bien-être des personnels ;
- 3 - l'amélioration de la qualité du service public de l'éducation.

Ce dialogue s'échelonne de janvier à fin juin 2020.

- Le SNES-FSU dénonce la volonté du ministère de lier revalorisation salariale, transformation du métier et réforme des retraites. Ces sujets doivent être dissociés.
- Le SNES-FSU exige un engagement sur le cadre budgétaire pour une véritable revalorisation de tous les personnels.
- Pour le SNES-FSU, le métier doit évoluer vers davantage :
 - ▶ de respect de notre rôle de concepteur, des missions et du statut de chacun ;
 - ▶ d'amélioration des conditions de travail.

Le SNES-FSU exige une revalorisation salariale et le maintien du code des pensions